

Résumé non technique du Plan Climat Air Énergie Territorial

2018-2024

communauté
d'agglomération
du niortais



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID | PCAET

niort agglo
Agglomération du Niortais



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-
AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

Préambule

Niort Agglo élabore ses cadres de référence en matière d'organisation territoriale pour les 10 à 20 prochaines années, à travers le SCoT et le PLUi-D tout particulièrement. Habitat, déplacements, développement économique, loisirs, agriculture... : l'ensemble des activités des habitants de nos 40 communes est concerné. Le PCAET est l'une des composantes majeures de cet ensemble en construction d'un territoire résolument tourné vers demain,

Quelles énergies consommerons-nous dans quelques années ? Quels modes de déplacements utiliserons-nous ? Où se trouveront nos espaces naturels ? Toutes ces questions seront traitées par Niort Agglo dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Un Plan Climat Air Énergie, pour quoi faire ?

Dans le cadre de son PCAET, Niort Agglo va coordonner la mise en œuvre d'un ensemble d'actions visant les principaux objectifs suivants :



Réduire nos **consommations d'énergie** et les émissions de gaz à effet de serre du territoire



Améliorer la **qualité de l'air** que nous respirons au quotidien



Développer les **énergies renouvelables**, comme le solaire, la méthanisation,...



Adapter le territoire aux **changements climatiques** que nous percevons

Diagnostic territorial

communauté
d'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID | PCAET

niort agglo
Agglomération du Niortais



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-
AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

Nos consommations d'énergie

De quoi parle-t-on ?

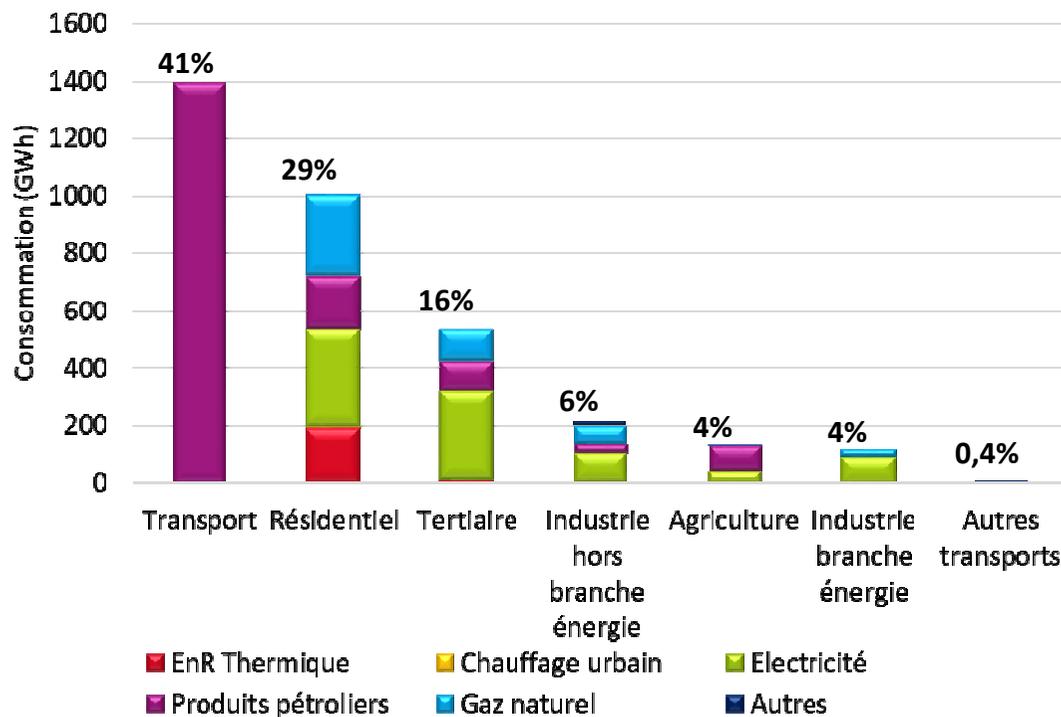
Les **consommations d'énergie** sont réparties entre tous les secteurs du territoire

Total : 3 423 GWh/an soit 29 MWh/hab

L'importante consommation du secteur des transports routiers signifie une forte consommation de produits pétroliers.

En revanche, pour ce qui concerne le secteur résidentiel, les énergies renouvelables (EnR) thermiques représentent 20% de la consommation, principalement grâce au bois bûche, ce qui est légèrement supérieur à la consommation de produits pétroliers de ce même secteur.

Consommation par type d'énergie et par secteur (GWh)



Source : AREC 2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

Nos activités émettent des gaz à effet de serre

De quoi parle-t-on ?

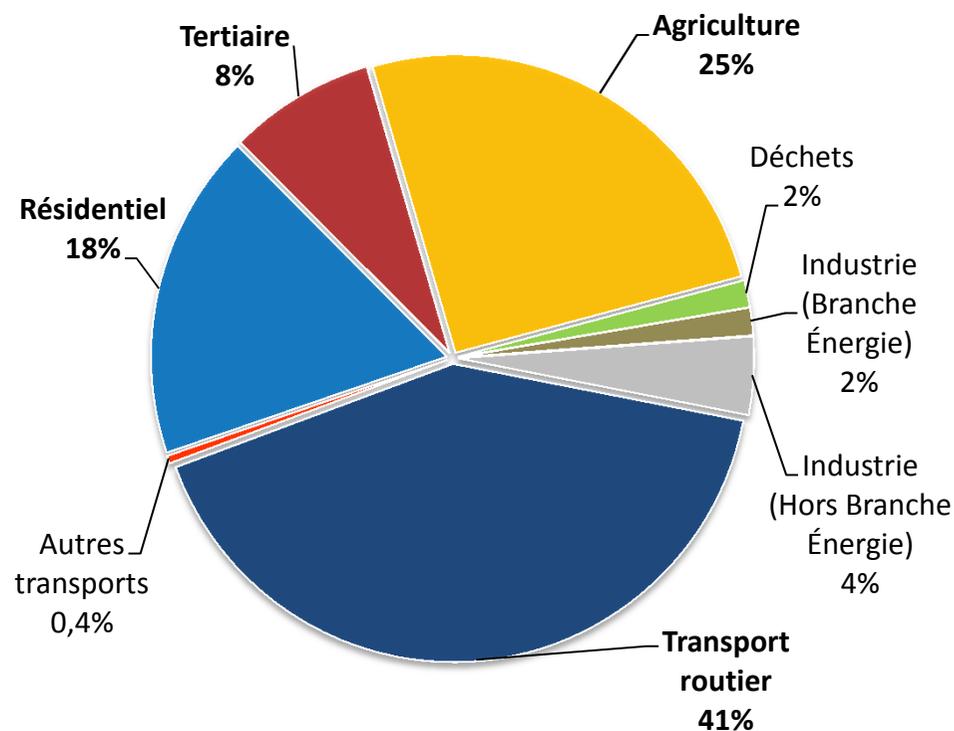
Une quantification des **émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**, responsables du changement climatique, sur notre territoire.

Le territoire de Niort Agglo est responsable chaque année de l'émission de **887 ktéqCO₂** de gaz à effet de serre.

Soit environ **7,5 t. éq. CO₂ par habitant** :

	Emissions/hab . en t. éq. CO ₂
CA Niortais	7,5
CA La Rochelle	11,9
CU GrandPoitiers	6,3
Deux-Sèvres	12,8
Nouvelle-Aquitaine	8,8
National	6,9

Répartition des émissions de GES par secteurs



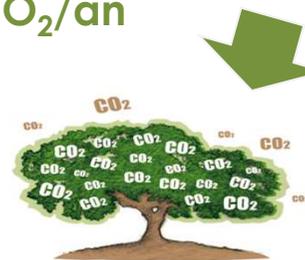
Mais nos sols stockent (une partie) du carbone

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le carbone présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

Sur le territoire de Niort Agglo, l'urbanisation est majoritairement responsable de l'émission de **11 k. t. éq. CO₂/an**



L'ensemble des espaces naturels de Niort Agglo (forêts, haies, etc.) permettent chaque année de stocker près de **52 k. t. éq. CO₂/an**



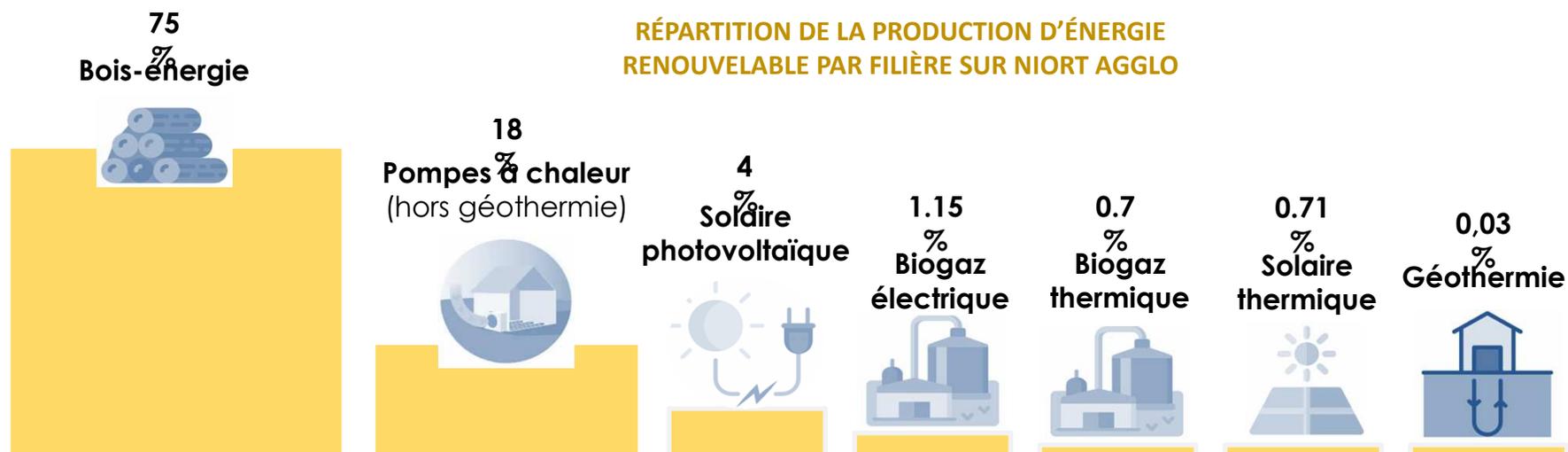
Actuellement, **près de 5% des émissions** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et les espaces naturels.

Notre territoire produit des énergies renouvelables (EnR)

Le territoire produit chaque année environ **287 GWh** d'énergies renouvelables, dont la première est de très loin le bois-bûche.

Cette production permet déjà de couvrir **8,4%** des besoins énergétiques du territoire, et lui rapporte environ 16 millions d'euros.

Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité (donc de l'emploi) au local.



La qualité de l'air sur le territoire

La qualité de l'air est globalement bonne sur le territoire du Niortais.

Toutefois, des « pics » de pollution sont observés plusieurs fois par an, et les concentrations en polluants s'observent en particulier le long des principaux axes routiers. Cette situation a justifié la mise en place, en 2017, d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) porté par la Préfecture.



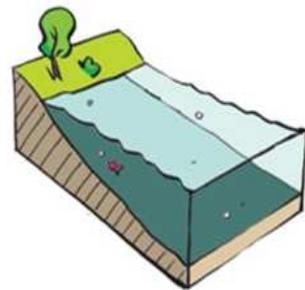
Les polluants atmosphériques proviennent des activités humaines (résidentiel, transport, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine et à l'environnement au-delà de certains seuils, il en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».

Les conséquences de la pollution de l'air sont sanitaires (santé publique), économiques (impact sur les cultures), environnementales (écosystèmes sensibles) et patrimoniales (dégradation des bâtiments, image touristique).

Des changements climatiques déjà perceptibles

De quoi parle-t-on ?

La vulnérabilité aux changements climatiques est la propension ou prédisposition d'un système (humain, urbain, naturel...) à subir des **dommages liés aux dérèglements anthropiques du climat**.



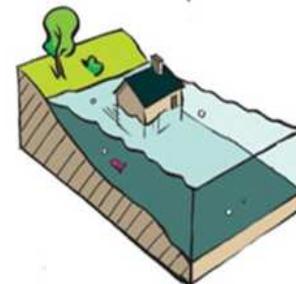
+ ou - fort

ALEA



+ ou - vulnérable

ENJEU



+ ou - critique

RISQUE

Le **risque climatique** est le corollaire de la vulnérabilité et peut se définir comme la probabilité d'occurrence de tendances ou **d'événements climatiques (aléas) sur des espaces à enjeux**. Il y a risque là où les enjeux (population, systèmes urbains, activités...) croisent les aléas.

Des changements climatiques déjà perceptibles

La culture de la gestion des risques est inhérente au Niortais à travers son identité mutualiste. Aujourd'hui, il apparaît que les changements climatiques sont déjà observables sur le territoire, et posent un nouveau défi.

En plus de la gestion du risque (et donc de ses conséquences), l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, collectivités...) peuvent aussi tenter de s'adapter aux principaux changements à venir :



SÉCHERESSE CANICULE



Des impacts forts sur les **exploitations agricoles**, et sur les **populations** (notamment personnes fragiles), voire le bâti (gonflement des argiles)



INONDATIONS



Des impacts sur **la sécurité des personnes et l'état des infrastructures**, sur presque toutes les communes



MOUVEMENTS DE TERRAIN



Principalement des impacts sur les **bâtiments et infrastructures**

Stratégie territoriale du PCAET

communauté
d'agglomération
du niortais



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID | PCAET

niort agglo
Agglomération du Niortais

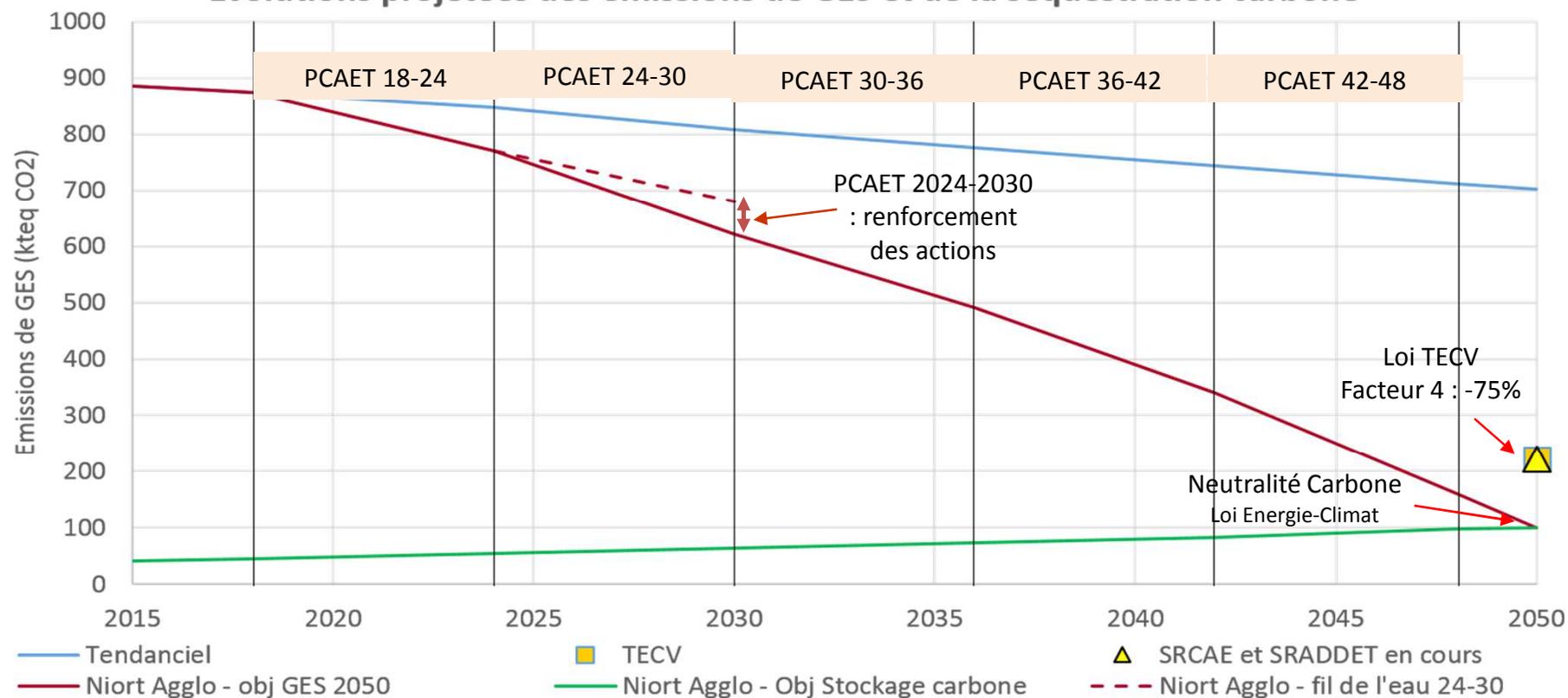


Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-
AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

Neutralité carbone en 2050

Niort Agglo engage son programme d'actions pour un objectif de réduction des GES de - 30 % dès 2030 et la neutralité carbone en 2050

Evolutions projetées des émissions de GES et de la séquestration carbone



	↘ Conso	Part EnR	↘ GES	↘ Polluants
Objectifs 2024	-10 %	13 %	- 11 %	- 13,5 %

Pour atteindre l'objectif global de 2030, à savoir -30 % de GES par rapport à 2015, il faudra accentuer les actions à partir de 2024.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

4 AXES POUR LA STRATEGIE

Un objectif chiffré en faveur de la baisse des Gaz à Effet de Serre :
- 30% de GES en 2030 (/2015)

Quatre axes priorités au service de l'objectif « bas carbone »

1/ VERS UNE AGGLOMERATION
INTEGREE A SON ENVIRONNEMENT
RESPONSABLE DE SES CHOIX DE
DEVELOPPEMENT ET ENGAGEE
DANS LA PRODUCTION DES ENR

2/ VERS LE DEVELOPPEMENT
D'UNE OFFRE ALTERNATIVE DE
MOBILITES A FAIBLE EMISSION
DE GAZ A EFFET DE SERRE

3/ VERS UNE SOBRIETE
ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DES
BATIMENTS A FAIBLE DEPENDANCE
EN ENERGIE CARBONNEE

4/ VERS UNE AGRICULTURE
PERENNE ET DE PROXIMITE

Programme d'actions du PCAET

communauté
d'AGGLOMÉRATION
DU NIORTAIS



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID | PCAET

niort agglo
Agglomération du Niortais



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-
AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

La nécessaire concertation des acteurs

Du fait du périmètre géographique du PCAET, la concertation des acteurs socio-économiques du territoire est indispensable. La concertation opérée peut se décliner en trois étapes:

- ✓ un travail de priorisation des actions a été réalisé;
- ✓ dans un second temps, les fiches actions ont été rédigées pour qu'elles deviennent opérationnelles;
- ✓ enfin, dans un troisième temps, les fiches actions ont été consolidées à la lumière de l'objectif « bas carbone » et neutralité carbone à 2050.

Ce sont ainsi, 14 demi-journées de concertation, avec près de 250 participants qui ont co-construit le programme d'actions du PCAET de Niort Agglo.



Suivi et évaluation du PCAET

Un comité de suivi va assurer la gouvernance et le suivi du PCAET de Niort Agglo. Ce comité se réunira au moins 2 fois par an.

Exemples d'actions EnR et divers thèmes



Au titre de la séquestration du carbone: Préserver, maintenir et renforcer les milieux humides capteurs de carbone (prairies, tourbières, zones humides ...). Planter 1 arbre par habitant d'ici 2030, soit 125 000 arbres.

Au titre de l'adaptation au changement climatique: Aménager et adapter le bâti privé au changement climatique. Guide d'achats durables pour les communes.



Au titre de la production des EnR: Identifier les gros consommateurs de chaleur et proposer un accompagnement dédié pour la transition vers des énergies peu carbonées.

Exemples d'actions relatives à la mobilité



Au titre de la pratique du vélo: Aménager un territoire accessible au vélo.

Au titre de l'évitement des déplacements: Développement du télé-travail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements.



Au titre des alternatives à l'usage de la voiture: Développer des parkings relais ou aires multimodales en entrée de pôle urbain. Développer des aires de co-voiturage.

Au titre des énergies pour se déplacer: Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel.

Exemples d'actions relatives à la rénovation énergétique



Au titre des nouvelles technologies: Sensibiliser sur les usages des bâtiments et équipements performants.

Au titre de la rénovation énergétique des logements: Création d'une aide à la rénovation pour les publics non éligibles ANAH.



Au titre de l'amélioration de la qualité de l'air: Aide financière pour le remplacement des chauffages peu performants émetteurs de GES

Exemples d'actions relatives à l'agriculture



Au titre d'une alimentation locale et de qualité:
Développer un circuit court alimentaire.

Au titre du respect des paysages et de la biodiversité: Développer et soutenir la ressource bocagère par la plantation de 100 km de haies.



Au titre de nouvelles pratiques agricoles:
Encourager des nouvelles pratiques culturales

L'évaluation environnementale stratégique

communauté
d'agglomération
du niortais



ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
NOTRE TERRITOIRE

SCOT | PLUID | PCAET

niort agglo
Agglomération du Niortais

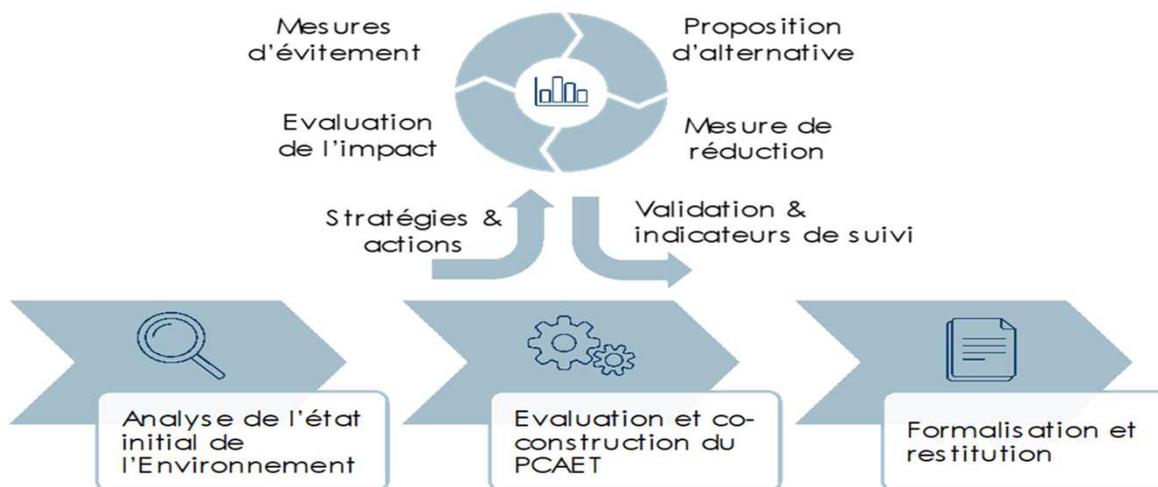


Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200214-C33-02-2020-3-
AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

La démarche suivie pour élaborer l'EES sur Niort Agglo

L'Evaluation Environnementale Stratégique (EES) a cherché à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption de ce PCAET, ses stratégies et actions, en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes), ainsi que leur horizon temporel. Cette étude a également permis d'identifier des mesures permettant de favoriser les incidences positives et d'Eviter, Réduire ou Compenser (ERC) les incidences négatives pouvant être mise en évidence ou suspectée.

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, l'EES doit permettre d'atteindre le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.



La démarche de co-construction du PCAET a été itérative, c'est-à-dire que chaque action proposée a été confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire, afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives, ainsi que les éventuels manques.

Les enjeux environnementaux identifiés

Dans la synthèse et la hiérarchisation des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire, on peut faire ressortir les thématiques environnementales dont les enjeux sont forts:

- le climat et les émissions de gaz à effet de serre.
- les eaux souterraines et de surface.
- la qualité de l'air
- les habitats naturels
- la diversité biologique
- les continuités écologiques
- les activités humaines (agriculture, tourisme, loisirs, ...)
- l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la consommation d'espace
- les déplacements
- les risques naturels



Dans chacun des cas listés précédemment, l'évaluation environnementale a permis d'apporter des points de vigilance dans la traduction opérationnelle des actions du PCAET.

Conclusion de l'EES vis-à-vis du PCAET de Niort Agglo

Globalement, les actions de Niort Agglo contribuent aux objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre, de réduction des polluants atmosphériques, d'augmentation des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie. Des efforts restent toutefois à produire pour accentuer le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de certains polluants atmosphériques (particules fines et ammoniac notamment).

Les incidences globales du PCAET sur l'environnement au sens large sont positives. Enfin, les actions ayant potentiellement des incidences négatives sur l'environnement (biodiversité et continuités, patrimoine, eau...) feront l'objet d'une attention toute particulière lors de leur mise en œuvre.

